

Le libertaire

Administration : HENRI DELECOURT
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10°)
Chèque postal : Delecourt 691-12

QUOTIDIEN ANARCHISTE

Rédaction : GEORGES BASTIEN
123, rue Montmartre Paris 2°

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

ABONNEMENT		FRANCE		ETRANGER	
UN AN	30 fr.	UN AN	142 fr.		
Six mois	40 fr.	Six mois	56 fr.		
Trois mois	20 fr.	Trois mois	28 fr.		
		Chèque postal	Delecourt 691-12		

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque

Le « brave homme »

Il devient banal de dire que le gouvernement Herriot ressemble comme un jumeau au ministre Poincaré ; on éprouve une certaine gêne à répéter sans cesse le *leit-motiv* de la trahison quotidiennement accentuée du maire de Lyon. Et pourtant chaque jour nous révèle un nouveau fait qui aggrave le scandale. Il n'est pas un acte gouvernemental qui ne soit un soufflet aux principes affichés par les ministres durant la campagne électorale.

Ce qui n'empêche pas Georges Pioch de s'attendrir devant la carrure de boucher du Premier et de déclarer avec des accents quasi-émus que « Herriot est un brave homme ».

Ah ! certes, nous savons que depuis qu'il fréquente les politiciens, l'ex-anarchiste Pioch ne sait plus quelle est la norme de la bravoure et de l'honnêteté, mais, enfin ! il y a des bornes à tout — et vraiment Edouard de la Croix-Rousse les dépasse, et de beaucoup !

Nous savons quelle fut la honneuse attitude de ce semblant d'homme au sujet de l'amnistie. Il s'esquiva à Londres la première fois et fut miraculeusement malade la deuxième fois que l'on discutait au Sénat de la meilleure façon d'enterrer l'amnistie — cela donne la mesure, toute la mesure de son courage.

N'osant pas avouer le reniement des promesses faites pendant les élections, Herriot ne voulut pas risquer la chute de son cabinet par une fidélité à ses principes qui aurait vraiment été jugée stupide par ses confrères les politiciens.

Voici qu'aujourd'hui il fait mieux : il se renouvelle totalement et fait penser à son illustre maître en canaille férocité : Clemenceau.

Comme sous le règne du Tigre, la police devient la maîtresse incontestée du territoire et l'on pourrait se croire revenu aux beaux temps de l'Ordre Moral.

Qu'on en juge : Il n'est pas une personne, si ignorante qu'elle fût des choses publiques, qui ne sache que durant la guerre les généraux et officiers supérieurs firent fusiller sans jugement un nombre assez considérable de soldats. Dans certains cas, la chose prit une telle proportion de scandale que les politiciens, pourtant peu émotifs de leur nature, interpellèrent le gouvernement.

Tels furent les cas de : Vingré, Souain, Flirey, etc.

Des hommes qui sont ministres aujourd'hui et d'autres qui l'étaient au moment des interpellations n'hésitent pas à flétrir les généraux et officiers assassins — et pour calmer un peu l'opinion publique les victimes de la galonnaire furent réhabilitées et décorées à titre posthume, ce qui indiquait assez l'idée d'une condamnation des bourreaux.

Mais la condamnation des soudards fut toute morale et là se borna la vindicte gouvernementale.

Des gens naïfs avaient bien réclamé des sanctions — mais les gouvernants, le Sénat et la Chambre qui se montrent si sévères et si injustement impitoyables envers les déserteurs et insoumis, ceux qui s'effrayent à la seule pensée que les « meneurs » anarchistes pourraient être amnistiés, ceux qui marquent une haine et une horreur très vives envers les indisciplinés, ceux-là sentent leurs cœurs pleins d'une douce mansuétude pour les officiers qui firent assassiner des hommes — et ils trouveront un euphémisme charmant : « ils les ont fusillés par erreur » et comme chacun est sujet à erreur, il faut bien pardonner celles d'autrui !

Cependant il en était qui n'avaient pas absous d'une si désinvoltée façon les meurtriers. Il en était qui considérèrent que l'on devait dévoiler publiquement ces faits et que les noms des misérables devaient être voués à la flétrissure populaire.

Ils pensaient que pour contrebalancer cette campagne chauvine qui représentait nos chefs comme des flambeaux valeureux de la Civilisation Humaine et qui chargeait les Allemands de tous les crimes imaginaires, il fallait démontrer au public des gogos que les soudards français ne valaient pas mieux que les soudards Germains et que si les officiers allemands menaient durement et sauvagement leurs hommes, les officiers français savaient se montrer aussi durs et sauvages que leurs confrères tudesques.

Ils pensaient que pour annihiler cette

campagne infâme des associations patriotes en mal de guerre qui voulait aboutir à un sursaut d'indignation contre l'amnistie pour les insoumis et les déserteurs, il fallait faire voir que ceux qui se montrent tant implacables à l'égard de ceux qui ne voulaient plus tuer faisaient montre d'une solidarité indulgente pour les assassins de Vingré, Flirey, Souain, etc.

Et par la parole, par la plume, ceux-là tentèrent de faire pénétrer la Vérité dans la masse populaire.

C'est ainsi qu'un acteur : Pierre Yrondy avait écrit une pièce intitulée : *Un Crime : Les fusillés de Vingré*.

Ob ! la pièce n'était pas méchante ! Elle représentait des soldats bien sagement patriotes : l'un d'eux même, tuait les Boches pour faire triompher le socialisme.

Mais elle représentait du mieux que l'auteur, dont les moyens, hélas ! n'étaient pas très grands, le pût faire, la sinistre comédie de l'exécution des six martyrs : Gay, Quinaut, Pelletier, Durantet, Blanchard et Floch.

Elle relatait (en changeant pourtant les noms des fusillés et des fusilliers) le sexuple crime du lieutenant Paulot, du commandant Guignard et du colonel Pinardeau, couverts par le général Foy.

Jouée, voici une quinzaine, dans un petit théâtre de quartier, l'*Eden Lyrique*, rue d'Avron, elle passa sans incidents, tellement elle était bénigne. Puis, ayant constitué une troupe, l'auteur partit pour la jouer en province.

Il joua une fois à Brioude, toujours sans incident. Puis il devait aller le dimanche à Yssingeaux. Or, en débarquant à la gare avec sa troupe, il se vit accosté par des gendarmes et des flics de la Sûreté générale qui les mirent dans un train en partance pour Paris — et une fois dans la Capitale on leur fit savoir que « par ordre de la Sûreté générale il était interdit de représenter une pièce sur Vingré ».

Notre auteur tenta encore aujourd'hui des démarches pour faire lever l'interdiction — mais malgré ses relations, il ne sait pas s'il y arrivera.

Ainsi, sous Herriot comme sous Clemenceau, il est interdit de projeter la lumière, il est défendu de dévoiler certains crimes commis par des généraux qu'Herriot lui-même avait flétris.

La répression la plus sauvage pour les révolutionnaires coupables de manifester leur pensée, la rigueur la plus féroce envers les insoumis et déserteurs fautifs de n'avoir pas ou plus voulu tuer — mais l'impunité absolue avec tous les honneurs pour les généraux et officiers qui firent fusiller des innocents !

Vous direz peut-être encore, monsieur Pioch, qu'Herriot est un brave homme. Je maintiens — et tous les gens de cœur et de raison seront avec moi — que c'est une infâme crapule.

Renégat et complice des assassins. Pouah ! Ce chef du Bloc des Gauches suffrait, si besoin en était encore, à nous dégouter à jamais des politiciens.

Louis LOREAL.

Le pèlerinage superstitieux

On a vu hier ce qu'on voit tous les ans à cette date, c'est-à-dire le Raffut des Superstitieux du Tout-Paris devant Saint-Etienne du Mont, en l'honneur de sainte Geneviève.

Ils veulent à tout prix qu'elle ait damé le pion au vieux birbe de Joffre et que ce qu'on appela « victoire de la Marne » soit son fait.

Ses reliques, sorties en ordre de bataille, auraient tout emporté, par une sainte et sacrée T.S.F., à des kilomètres de distance !

On voit que la science divine fait des progrès et que les dévôts sont à la page ! Ils expliquent cela surabondamment et compendieusement, avec un petit jeu de coïncidences semblable au jeu de l'Oie.

A telle heure, on a jetté son truc à déclanchement ! A telle autre heure, on a rentré les reliques à la même heure, les Allemands fichtaient le camp, dans la direction même du village où elle est née !

Etc., etc...
Faut-il que les gens soient bêtes !

UNE NOUVELLE MANŒUVRE

Vanzetti est interné

Nous recevons le télégramme suivant de Boston :

« VANZETTI VIENT D'ETRE INTERNE DANS UN ASILE D'ALIENES. »

En dépit de l'innocence incontestable de Sacco et de Vanzetti, le capitalisme tient à conserver ses victimes. Ne pouvant l'exécuter, on prétend que Vanzetti est fou.

Mais il faut le sauver, ainsi que Sacco, alors qu'il en est temps encore !
Tous à l'œuvre ! Tous debout !

Un horrible accident du Travail

Saint-Dié, 3 janvier. — Tandis qu'il préparait des cartouches de cheddite pour son travail du lendemain, le carrier G.-B. Haxaire, 34 ans, de Ban-de-Laveline, qui se rendait dans un ancien atré de guerre situé à la section de la Truche, fut terrassé par une formidable explosion.

La femme du malheureux carrier accourut et trouva son mari étendu à terre, la tête arrachée. Les yeux avaient été projetés à 60 et 150 mètres du corps.

LE FAIT DU JOUR

La leçon de Douarnenez

L'instruction judiciaire ouverte sur les sanglants événements du 1^{er} janvier projette un peu de lumière sur certains agissements.

Les responsables ergotent, essayant de brouiller les cartes, afin qu'on ne voie point clair dans leur jeu. Il reste néanmoins un fait acquis, bien certain. C'est qu'une équipe d'une douzaine de chenapans, embauchés à Paris et bien payés — on parle de cent francs par jour — s'est abattue à Douarnenez, sous le prétexte de propager un journal, « l'Aurore Syndicale », totalement inconnu dans les milieux ouvriers.

Ces individus, camouflés en colporteurs de journaux, étaient armés. La façon dont la bagarre a débuté importe peu. Lorsqu'une bande comme celle-là, prête au crime est à pied d'œuvre, l'éclatante finit toujours par jaillir, sous le moindre prétexte, le plus idiot et le plus incompréhensible. On s'étonne souvent de l'insuffisance des raisons de certaines violences. C'est dû tout simplement à la volonté de l'une des parties d'en arriver aux coups.

Une constatation doit se dégager pour nous de ces événements. C'est que la bourgeoisie n'hésite pas à armer des bandes pour les jeter contre les ouvriers et briser leurs revendications.

Cette « Démocratie nouvelle », cette « Aurore syndicale » ne sont que des débris de fascisme. Les coups de revolver de Douarnenez sont à la fois un coup de sonde et un avertissement.

Derrière ces poignées d'hommes embauchés pour la violence immédiate, il y a l'armée, encore amorphe, mais qui se prépare, des forces de réaction. Ce sont certaines associations d'anciens combattants, certaines sociétés sportives, etc. De grosses maisons industrielles et commerciales payent à titre d'employés des gens qui ne mettent pas la main au travail, s'occupant uniquement de sport ou autre similitude profession du même genre. En réalité, c'est l'armée de la réaction, payée et dirigée directement par les exploités.

Tout cela n'a pas encore figure bien nette, mais prend peu à peu de la consistance. La leçon de Douarnenez doit nous faire ouvrir l'œil. A l'œuvre de propagande, d'organisation et d'action ! N'attendons pas pour nous réveiller qu'il soit trop tard !

Pour le « Libertaire », il faut redoubler d'efforts !

La lutte devient ardente et noire, comme disait Hugo, et les événements de Douarnenez nous prouvent que la tourbe du fascisme nationaliste veut faire aux ouvriers conscients une guerre sans merci. Et nous serons les premiers visés.

C'est le moment de redoubler d'efforts pour maintenir vivant, solide, vigoureux, l'organe révolutionnaire et libre, porte-voix du peuple, cri des opprimés, plainte quotidienne des exploités que nous avons bien nommé : Le Libertaire.

Nous ne répéterons pas aujourd'hui, car vous le savez tous, pourquoi il ne faut point que cette voix soit brisée !

Devant vous, à chaque heure, la preuve est faite de son utilité, de sa nécessité, et vous savez aussi qu'elle porte au loin et en haut, et partout, vos revendications et vos désirs.

Et non pas d'une manière insidieuse et cauteleuse, ou faussement violente, comme dans d'autres journaux, mais dans l'indignation et la sincérité du vrai qui s'exprime, qui se touche, qui se sent, et qui ne peut plus se réjouir !

Donc camarades et sympathisants, n'ayez pas cette hésitation et peut-être cette lassitude qui suit toujours les efforts prolongés !

Ayez cette ténacité, cette longue patience dont on a dit qu'elle était une condition du génie mais qui est aussi une condition du succès pour une œuvre de longue haleine comme la nôtre !

Notre Libertaire, certes, ne vitote plus. Grâce à vous, il vit avec une verdure toujours renouvelée. Mais, comme tous les êtres vivants, il a besoin de sang nouveau pour marcher vers des buts précis et pour obtenir des résultats efficaces !

Notre emprunt, si vous le voulez bien, donnera bientôt l'impression que nous sommes devenus une force sérieuse, vivante, organisée, sur laquelle s'appuie la volonté des anarchistes clairvoyants, ces porteurs de torches, à l'avant-garde du mouvement social !

Envoyez-nous vos souscriptions, sans plus tarder, et vous aurez fait le geste du semeur qui verra se lever bientôt la houle d'or frémissante d'une moisson inespérée !

L'Internationale Ouvrière se réunit aujourd'hui à Bruxelles

Les représentants les plus « qualifiés » de la deuxième internationale tiendront, ces jours-ci à Bruxelles, un important congrès. Toutes les puissances européennes seront représentées et c'est Léon Blum — quel culot — qui prendra la parole au nom du prolétariat français.

Léon Blum pourra s'étendre sur le problème de l'amnistie mondiale et fera connaître à ses collègues des autres pays de quelle façon on la sabote proprement. Il expliquera à ses amis socialistes (S.F.I.O.) comment, au nom de la politique sociale, on abandonne tout un programme et on trahit toutes les promesses intéressées faites un soir de réunion électorale. Et il reviendra ensuite en France, heureux d'avoir travaillé utilement à la défense des privilèges capitalistes.

Mac Donald étant en train de faire le pire sur les planches américaines, c'est Tom Shaw, l'ancien ministre du travail, qui représentera l'Angleterre.

Sans nul doute, il donnera d'utiles con-

LA TERREUR BLANCHE EN AMÉRIQUE



Parade du Ku-Klux-Klan autour du local des Industrial Workers of the World (Syndicats révolutionnaires)

seins aux futurs ministres de tous les pays sur l'échec du gouvernement travailliste, qui, en aucune manière, durant les negotiations qu'il présida aux destinées du prolétariat d'outre-Manche, et aux applaudissements de toute l'assemblée, les députés socialistes les uns après les autres reprocheront l'action révolutionnaire des peuples qui entendent se passer de services des socialistes d'antichambre.

Naturellement, l'Internationale syndicale d'Amsterdam sera représentée à cette réunion de diplomates, pour mêler son télélement pacifiste à celui des socialistes tout cela n'empêche pas, cependant, que la Révolution approche, et que tous les fantoches même socialistes, seront dépassés par les événements

Gouvernement de geoliers ! Gouvernement de bourreaux !

Par le manque de foi révolutionnaire du peuple, l'amnistie est dans les choux.

Les milliers d'enfermés dans les prisons et les bagnes civils et militaires qui espèrent recouvrer leur liberté et rejoindre avec joie leurs pères, mères, femmes, compagnes et enfants, seront cruellement déçus.

Nos pauvres camarades, qui comptaient les minutes pour leur libération, vont retomber dans le cafard le plus affreux, ils vont égréner entre eux les mois et les années qu'ils leur restent à subir dans les geôles et les chiourmes, primés de joie, d'amour, de liberté, et exclusivement en contact avec des brutes.

C'est une cruelle désillusion, pour tous les enfermés, c'est aussi une grande peine pour les vieux et pour les enfants, qui aspiraient à embrasser leurs feux et à connaître leurs pères.

Pour quant aux exilés, aux insoumis, aux déserteurs, aux réfractaires, qui roulent leurs bosses et leurs savates dans tous les coins de France, d'Europe et du monde, qu'ils prennent garde.

La chasse à courre est ouverte contre eux ; qu'ils conservent leurs masques. C'est une des conditions pour qu'ils jouissent, misérablement peut-être, de leur liberté.

Tous les fauteurs de guerre, tous les voleurs de l'industrie et de la finance, tous les mercantis, tous ceux qui ont sur la conscience la mort de millions d'êtres humains, par le plomb ou par la famine, sont absous, sont déclarés tabous, au nom des grands principes : honneur, drapeau, patrie.

En revanche, tous ceux qui n'ont pas voulu tuer, qui ont préféré la paix à la guerre ; tous ceux qui ont eu peur de la mort dans les tranchées, et les tristes agonies dans la boue, tous ceux qui, adouciement, ont écrit, parlé et proclamé la solidarité des peuples face aux dirigeants, tous ceux qui ont voulu tuer la boucherie nationale et préparer la Révolution sociale, seule « guerre du droit » des travailleurs, ils resteront, ils pourriront dans les prisons et dans les bagnes de la République, quant aux exilés, ils continueront leurs tristes vies de juifs errants.

Quand l'on songe que les élections législatives du 11 mai se sont faites avec la plate-forme de l'amnistie, quand l'on se souvient de nos interventions à ce sujet dans ces réunions électorales, où le Bloc des gauches jurait sur leurs grands dieux que leur premier travail serait d'ouvrir toutes grandes les portes des prisons et d'amnistier tous les déserteurs et les insoumis et tous les faits qualifiés crimes (lois scélérates sur les menées anarchistes), l'on est en droit de proclamer que la majorité parlementaire, que le gouvernement actuel sont des escrocs, des imposteurs et des geoliers.

Herriot et toute sa clique, y compris le Ponce Pilate Malvy, sont les dignes continuateurs de tous les gouvernements républicains depuis la commune. Les radicaux-socialistes, depuis 1906 jusqu'à nos jours, se sont couverts de boue et de sang. Au pouvoir, ils se sont montrés plus féroces que les véritables conservateurs. Pour conserver les rênes gouvernementales, ils renient tout, ils ont lâchement abandonné leurs promesses d'amnistie, en cela ils sont dignes de leurs prédécesseurs, ceux qu'une affiche illustre de la vieille C. G. T. appelait « gouvernement d'assassins ».

Et puis, disons-le nettement, un gouvernement qui rétablit une police spéciale pour persécuter les militants communistes, syndicalistes et anarchistes, pour faire appliquer les lois scélérates de 1894, ne peut être qu'un gouvernement de bourreaux.

Ah ! Souvenez-vous, politiciens et bourgeois gouvernants, qu'à semer le vent l'on récolte la tempête.

J.-S. BOUDOUX.

UNION ANARCHISTE
Fédération de la Seine. — Groupe du 15°

Dimanche, 4 janvier, à 14 heures
18, rue Cambronne

GRANDE CONFERENCE
par ANDRÉ GOLOMER

sur

La Révolution anarchiste

Un camarade espagnol parlera des récents événements révolutionnaires d'Espagne

Un camarade Russe prendra également la parole.

Participation aux frais : 1 franc

Sacco et Vanzetti innocents sont, malgré votre énergique protestation de 1921, encore entre les mains du bourreau

== == A vous le dernier mot de ce drame ! == ==

LEURS PROFILS

Bartolomeo Vanzetti

Bartolomeo Vanzetti compte aujourd'hui 86 ans. Né à Villafalletto, un village montagneux de la province de Cuneo (Piémont), il vint tout jeune en Amérique. Il voyagea d'un pays à l'autre pour trouver du travail et en dernier lieu il s'était établi à Plymouth (Mass.) où il résidait depuis plusieurs années quand il fut arrêté. Tempérament calme et réfléchi, inflexible dans ses convictions, il est un infatigable propagandiste de ses idées. Ce n'est pas un fanatique, mais un raisonneur patient. Sous la rude veste de l'ouvrier, il fait preuve d'éducation raffinée. Pour de telles raisons il est sous conquis tout de suite la sympathie de tous ceux qui l'ont approché.

L'auteur de ce « profil » le connaît depuis dix ans, quand, après avoir fait une conférence à Plymouth, il vit Vanzetti se lever

Nicola Sacco

Nicola Sacco a trente-deux ans. Il naquit à Torremaggiore (Foggia). Il est, depuis quinze ans en Amérique. Il travailla toujours assidûment et était devenu un des plus habiles ouvriers en chaussures. Comme « edgetrimmer », il gagnait de bons salaires. Durant la guerre, il abandonna le travail pour ne pas acheter un « liberty bond » dont l'achat s'imposait alors à tous les ouvriers de fabriques. Sacco justifia son refus en disant : « Je ne crois pas à la guerre, et je ne permets à personne de me dire comment je dois dépenser mon salaire. »

Libertaire enthousiaste, il partageait ses heures de liberté entre les soins de la famille et la propagande pour l'idée. Avant d'être arrêté, il avait travaillé, pendant sept ans, à la « Three K. Factory », sous la



« La liberté ou la mort »

Sacco et Vanzetti sont désormais déçus à mourir ; eux-mêmes ne demandent plus la liberté, mais comme chacun a pu s'en rendre compte par la lettre que nous avons publiée hier, ils demandent la fin de cette infâme comédie judiciaire : qu'on les électrise et que c'en soit fini.

Sacco et Vanzetti qui, depuis quatre ans vivent dans les coulisses de la comédie judiciaire, Sacco et Vanzetti qui se savent innocents et victimes seulement d'une manœuvre patronale lancée pour la dernière fois le cri de la « Liberté ou la Mort ». Nous qui fîmes avec Sacco et Vanzetti en 1921 pour les sauver, nous voici de nouveau sur la brèche pour que le prolétariat entende leur cri et impose, aux gouvernements d'Amérique le premier des mots qui le composent : la liberté, car pour nous la chose la plus épouvantable serait d'apprendre l'exécution capitale de nos deux camarades qui, depuis trois ans, en appellent à notre solidarité et à celle du prolétariat universel.

En 1921, nous sommes intervenus, mais notre effort s'est atténué juste au moment où il devait être plus vigoureux, et cela parce que nous avons espéré dans la promesse de révision du procès de la part d'une magistrature américaine inquiétée par la colère prolétarienne qui, dans le monde entier, montait menaçante contre les représentants officiels du dollarisme.

Notre manque de persévérance dans la lutte engagée pour la libération des deux camarades menacés de chaise électrique a reçu aujourd'hui ses fruits. Thayer, voyant que désormais tout est rentré dans le calme, repousse la demande de révision du procès et confirme l'inique sentence de mort de 1921, de telle sorte que nous voici revenus au point de départ.

La presse anarchiste du monde entier a déjà repris sa campagne en faveur de Sacco et de Vanzetti et, comme en 1921, elle trouve écho jusque dans la presse diamétralement opposée parce que l'affaire Sacco et Vanzetti touche directement la dignité de tout homme civilisé, la conscience de tout homme qui n'est pas empoisonné par l'affairisme.

En Amérique même des journaux honnêtes et des personnes de cœur appartenant à tous les partis politiques, se sont déjà dressés contre l'ignoble et monstrueux verdict de Dedham.

En 1921 aussi, en France, nous eûmes le plaisir de voir des écrivains comme Anatole France, Barbusse, Séverine et d'autres s'associer à notre vigoureuse protestation contre la magistrature américaine.

En Italie, malgré la terreur fasciste, malgré le martyre, que la conscience humaine endure depuis près de trois ans, il y a une certaine presse bourgeoise qui ne manque pas de s'associer à notre protestation pour le ravage que l'on tente de faire de deux vies humaines.

Cette protestation bourgeoise va de Luigi Barzini, journaliste philofasciste de New-York jusqu'au *Nuovo Paese*, quotidien de Rome, en passant par le consul italien Ferranti qui fut chargé par le Gouvernement d'assister au procès de Dedham, et par l'ambassadeur italien à Washington qui sont tous d'accord sur la condamnation de Sacco et de Vanzetti est due exclusivement à leur qualité d'anarchistes.

La protestation de chaque cœur généreux, de chaque conscience honnête par le moyen de la presse est excellent, mais à quoi cela sert-il quand on a à faire à une magistrature machiavélique asservie aux dollaristes pour lesquels la mort de Sacco et de Vanzetti est indispensable afin de donner un exemple... aux subversifs !

Il tentèrent la même chose jadis sur les personnes de Tosca et de Giovannetti, deux militants syndicalistes. Mais le prolétariat américain et celui du vieux monde sut, à cette époque, remettre Malton à sa place.

C'est le même affairisme qui tente aujourd'hui de se venger sur Sacco et Vanzetti. Peu importe à ces vautours que leurs deux victimes soient innocentes, car demain ils sont prêts à les réhabiliter, ils iront jusqu'à l'hypocrisie d'accorder plus tard une pension à leurs veuves.

Il faut qu'à travers tout le pays les groupes et les camarades organisent réunions, meetings, manifestations en faveur de Sacco et de Vanzetti. Qu'ils sachent qu'aujourd'hui le dernier mot n'est pas au juge Thayer, mais exclusivement à nous.

Notre cri de protestation doit arriver vigoureux aux oreilles des nombreux américains cachés derrière l'affairisme français, jusqu'aux consuls et à l'ambassade américaine, afin que l'atroce comédie cesse enfin !

Du procès de Plymouth à celui de Dedham

Bridgewater est compris dans l'Etat de Plymouth. C'est dans cette ville qu'eut lieu pendant l'hiver 1920-1921 le procès pour le vol manqué du 24 décembre de l'année précédente.

Les preuves apportées par l'accusation à la charge de Bartolomeo Vanzetti étaient des plus vagues.

« Il me semble que c'est lui » déclarait certain témoin, mais je puis bien me tromper.

« Le bandit était brun » affirmait un autre Italien ou Mexicain.

« C'était certainement un étranger » disait un troisième dans sa déposition.

Et un gamin qui en vendant des journaux avait vu se dérouler le drame rapide parla en ces termes : « Je n'ai pas eu le temps de l'observer, mais je puis dire qu'il courait comme un Italien. »

Personne ne put devant les jurés de Plymouth affirmer avec certitude que Bartolomeo Vanzetti fut l'homme qui à Bridgewater avait tiré sur le caissier de la L. Q. White Co. Par contre, plus de vingt témoins affirmèrent de façon irréfutable avoir vu Vanzetti dans les rues de Plymouth, au jour et à l'heure du délit, vendre sa marchandise. Neuf ménagères affirmèrent lui avoir acheté ce jour-là : deux policiers l'avaient rencontré à plusieurs reprises. Un prêtre qui le connaissait affirmait l'avoir vu plusieurs fois. Le gamin Brim l'avait vu le matin se lever et déjeuner, il l'avait aidé à mettre le poisson sur sa voiture à l'heure même où avait lieu l'attentat à trente kilomètres de là, à Bridgewater. Et c'étaient là toutes des personnes qui connaissaient Vanzetti depuis au moins une dizaine d'années et qui ne pouvaient par conséquent se tromper. Mais qu'importe ?

A Plymouth, on vit avec le bon plaisir de la Cordage Co. où l'on n'y vit pas. Et le fédéralisme implacable avait un vieux compte à régler avec l'organisation méthodique de la grève de 1918.

Quel moment pouvait être plus propice ? Les fermentations xénophobes des foules américaines perverties par le délire de la guerre étaient alors au summum de leur effet : la haine pour les rouges aveuglait la plus élémentaire réflexion. Un jury composé en famille pouvait impunément accomplir les vengeances de la Cordage. L'opinion publique n'avait qu'à applaudir.

Ainsi fut-il fait. Comme conclusion d'une caricature de procès durant lesquels il ne leur fut même pas permis de parler pour sa défense, le camarade Vanzetti fut, par l'indifférence générale, condamné à quinze ans de réclusion pour un délit qu'il n'a pas commis, qu'il n'a pu commettre.

Car celui qui écrit ces lignes connaît bien Vanzetti : il sait quelles sont les limites de sa pensée anarchiste et les barrières qu'il pose à son action révolutionnaire. Du reste, Upton Sinclair, ce profond connaisseur d'hommes en même temps que grand écrivain, a dit de lui : « Avant de prendre Vanzetti pour un bandit, je devrais moi-même me prendre pour tel. »

Je sais qu'il semblera à beaucoup de gens impossible qu'au XX^e siècle, dans la plus grande nation du monde, on puisse commettre de semblables infamies. Eh bien, celui qui a vécu en Amérique, dans le Massachusetts en général, et dans le comté Plymouth en particulier — où j'ai vécu trois ans moi-même — ne trouvera pas si difficile de se persuader comment, entre une police sans scrupules, une magistrature vénales, une bourgeoisie avide, toujours prête à tout pourvu que l'on écrase un ennemi, et une presse dressée à encenser qui la paye le mieux, un anarchiste entouré seulement d'une douzaine de fidèles camarades, ait pu être assassiné avec toutes les apparences de la légalité.

Vanzetti a été condamné à Plymouth, parce que, seul dans le fief de la « Cordage Co », il pouvait facilement l'être ; et aussi parce que, en présentant aux jurés de Dedham un homme déjà marqué d'infamie par le jugement de Plymouth, on avait la quasi-certitude que les jurés de Dedham auraient prononcé le verdict de mort qu'en fait ils ne manqueraient pas de prononcer.

Tout cela est monstrueux et féroce, mais c'est la vérité.

Devant la Haute-Cour de l'Etat de Norfolk, à Dedham Mass, comparait en juin 1921 Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti pour répondre de participation en commun dans le crime accompli à South Braintree, le 15 avril 1920.

Le juge Webster Thayer comme président, Frédéric Katzmann comme procureur général, assisté de Harold Williams, Fred H. Moore comme chef du Collège de la Défense.

A l'ouverture du procès, Dedham semble en état de siège : la Cour est entourée et surveillée par de nombreux agents de la police d'Etat ; le pays est militairement occupé comme si l'on sentait la menace d'une insurrection à tout moment du débat.

La constitution du jury fut laborieuse : tard dans la soirée elle n'était pas encore achevée et, comme on avait épuisé toutes les réserves de candidats possibles, la Cour ordonna au Shérif de conduire devant la Cour tous les suspects que l'on pourrait ramasser. Le Shérif obéit et, ne trouvant personne autre, fit irruption avec ses agents dans une maison où l'on était en train de célébrer un mariage, ordonnant à tous les présents, l'époux y compris, d'avoir à le suivre.

Les témoins, défense et accusation,

étaient très nombreux. Les accusés n'avaient rien à ajouter à leurs précédentes affirmations. Ils sont anarchistes et ne le cachent pas ; ils sont innocents de la faute dont on les accuse ; ils ne pouvaient être à South Braintree le 15 avril 1920 à l'heure du crime.

Nicola Sacco qui particulièrement l'on accuse d'être l'assassin de M. Parmenter était au jour et à l'heure où se produisit le vol, à Boston, dans les bureaux du Consulat italien. Vanzetti ne s'éloigna pas de Plymouth durant toute cette journée.

En vérité l'accusation publique ne se préoccupe pas de porter des preuves à la charge de Vanzetti : déjà condamné à Plymouth, anarchiste, ami de Sacco avec lequel il avait été arrêté, il ne pouvait que subir le sort de son ami.

Un seul témoin, en fait, contre vingt qui assurèrent avoir vu Vanzetti à Plymouth le 15 avril (et il ne peut être difficile à un marchand ambulancier de se faire voir dans un endroit où il est connu et où il exerce sa profession) déclara aux jurés qu'il lui « semblait reconnaître en Vanzetti un des voleurs ».

Contre Sacco s'acharnèrent toutes les armes de l'accusation. Quatre témoins déclarèrent explicitement reconnaître en lui le plus belliqueux des assassins de South Braintree, celui qui avait tiré le coup mortel sur Berardelli.

Ce sont : Mme Lola R. Andrews, Mr Carlos E. Goodridge, Mr Louis Pelsler et Miss Mary Splaine.

Vingt-deux spectateurs du drame exclurent la thèse de la participation de Sacco et de Vanzetti. Avant ou le temps d'observer les agresseurs, ils se sentaient en mesure, avec une absolue certitude, de nier leur présence parmi eux-ci. Nombreux sont les autres spectateurs qui affirmèrent que pris par la panique ils n'eurent pas la possibilité d'observer tout ce qui se passait et qu'ils ne sont par conséquent pas en mesure de procéder à des identifications.

Le capitaine Proctor, expert en armes à feu, déposa que le projectile extrait du corps de Berardelli appartenait à un revolver marqué « Colt » et que l'arme saisie sur Sacco était de la même marque et du même calibre.

Personne ne demanda au capitaine Proctor si le projectile en question pouvait être sorti précisément de l'arme de Sacco. Au contraire, le président donna cette circonstance comme établie.

Nous verrons, par la suite, la valeur de ces témoignages accusateurs ; pour aujourd'hui, sans rappeler tous les témoignages de haute valeur produits par la défense, nous dirons que Sacco apparut comme un bon père de famille, travailleur et honnête, anarchiste militant, mais inattaquable. Les témoins qui vinrent déposer sur le caractère de Vanzetti, parmi lesquels il y avait le chef de la police de Plymouth, ne furent pas écoutés. M. Andover, secrétaire près le consul italien de Boston, et d'autres employés, déposèrent sur la circonstance de la présence à Boston de Sacco le 25 avril.

Tout fut inutile : ils ne furent pas crus.

En quittant le jury, le président Webster Thayer rappela les circonstances du procès avec une partialité qui suscita les désapprobations des plus jaloux admirateurs de la justice et il conclut en disant qu'il ne pouvait subsister aucun doute sur la culpabilité des accusés et que « le fait d'en délier la Société était un acte aussi méritoire que l'héroïsme déployé par les « ours boys » contre les ennemis de la civilisation sur les champs de bataille de France ».

Et les jurés revinrent le 14 juillet avec un verdict de condamnation pour double homicide « au premier degré », c'est-à-dire avec préméditation. Verdict qui comportait la peine de mort.

Sacco et Vanzetti sont, depuis ce jour, sur le seuil de la chaise électrique.

CESARE.

Aidez le Comité

Camarades,

Nous ne croyons pas nécessaire un appel trop long pour vous faire comprendre que l'agitation Sacco-Vanzetti que nous tentons de faire revivre en France nous porte à des dépenses qui ne pourront être affrontées qu'avec un suprême effort de solidarité.

Nous ne pouvons et ne voulons compter sur les seuls camarades d'Amérique si enthousiastes et solidaires de toute noble initiative. Jusqu'à aujourd'hui, la défense de Sacco et de Vanzetti a demandé des sacrifices économiques énormes ; il en faudra faire encore de plus grands. Pour cela, nous comptons que sur nous ici, en France.

En 1921, nous fîmes, à quelques-uns, modestement ce que nous pûmes faire. En 1925, nous voudrions plus nombreux ; nous devons donc faire mieux et plus, sinon nous aurions perdu en qualité ce que nous avons gagné en quantité.

Mais nous ne nous décourageons pas. Nous savons qu'en travaillant pour la liberté de Sacco et de Vanzetti, nous sommes certains d'interpréter le sentiment intime de chaque camarade. Que chacun fasse donc de son mieux : conférences, meetings, fêtes au profit du comité, tout le possible afin de nous aider.

direction de Michael Kelly et de George Kelly, filleul du premier et surintendant de l'usine.

Un jour, G. Kelly se crut en devoir de donner à Sacco le conseil d'être un peu plus prudent, en lui disant : « Cesse de parler, Nick, tant que nous sommes dans cette période d'excitation antifédérale. En continuant de la sorte, il t'arrivera certainement quelque ennui. » Mais Nick, joyusement, lui répondit : « Je ne peux pas, George, c'est le cœur qui parle ! »

Michael Kelly témoigna de l'excellent caractère de Sacco, lequel habitait dans une petite maison de colon, près de l'usine. « Il était un infatigable travailleur et je confiais dans ses mains toute ma propriété », dit Kelly.

Les deux Kelly père et fils, pendant qu'ils étaient aux Assises, en attendant d'être appelés en témoignage, prièrent librement des bonnes qualités de Nick. Le plus jeune des Kelly dit plusieurs fois : « Je n'eus jamais un si bon ami que Sacco. Il a un cœur excellent : il ne pourrait même pas tuer une poule. »

Le vieux Kelly, ensuite, déclara sans péripéties : « Un homme qui est dans son jardin à quatre heures du matin, à l'usine à sept heures et de nouveau, après dîner, dans son jardin jusqu'à neuf ou dix heures du soir pour transporter de l'eau et cultiver des végétaux en quantité supérieure à son besoin et qui me porte la récolte de son jardin pour qu'on la distribue aux pauvres, cet homme ne peut être un bandit ! »

Mais, par décision de procédure du juge Thayer, des témoignages de ce genre ne furent pas admis au procès.

Qui n'a vu Sacco avec sa famille ne peut savoir quel type d'homme il est. Toujours affectueux, serviable, de bonne humeur. Il a le cœur d'un enfant et l'esprit ouvert aux plus téméraires audaces de la pensée. Quand il parle de son idéal il s'oublie lui-même. Il sent puissamment la passion de l'apostolat.

Depuis quatre ans qu'il est dans la geôle de Dedham, il ne demande qu'à travailler. « Je suis fort, je ne me fatigue jamais ; j'aime le travail. Pourquoi ne veulent-ils pas me laisser travailler dans cette prison ? Je ne puis vivre sans travail ! » Ainsi proteste le « bandit » contre la réclusion cellulaire qui mine son existence.

Le lion, né pour courir librement dans la forêt, dépérit dans la cage qui lui interdit tout mouvement.

COMITE DE DEFENSE SOCIALE UNION ANARCHISTE COMITE BONOMINI

Vendredi 9 Janvier, à 20 h. 30, dans la Salle des Sociétés Savantes 9, rue Danton (Métro Saint-Michel)

Grand Meeting pour Sacco et Vanzetti

Tous les camarades feront une propagande extraordinaire, afin que ce meeting soit l'heureux prélude de l'agitation nouvelle en faveur des deux victimes du capitalisme américain.

VIOLA.

comme contradictoire. A cette époque, la population historique de Pilgrims avait un notable mouvement subversif dans la colonie italienne et Vanzetti était un des plus actifs propagandistes de l'idéal libertaire.

La grève ayant éclaté parmi les ouvriers de la Cordage Company — première instruction ouvrière dans le fief des barons de la corde — Vanzetti fut un des plus actifs protagonistes de la lutte et de la résistance à outrance. Toujours au premier rang pour encourager les tièdes, pour éventer les trahisons et révéler les traquenards de l'ennemi. Il attirait ainsi sur lui la haine implacable des patrons, lesquels jusqu'alors pensaient libérer le pays du dangereux réveilleur d'âmes. Mais l'honnêteté de la vie et la bonté d'âme de l'anarchiste étaient des obstacles difficiles à surmonter pour la vengeance préméditée.

Des années passèrent, mais l'ennemi qui ne pardonne pas, préparait le traquenard en tentant d'en faire un bandit.

Et ce bandit, un lendemain de l'infâme verdict de Dedham, écrivait dans ces termes à la bonne madame Glendower Evans :

« Je vous remercie du profond du cœur pour la confiance que vous avez dans mon innocence. Je suis innocent. Durant toute ma vie, je n'ai pas versé une goutte de sang je n'ai jamais volé un centime.

« Un peu de connaissance du passé et une douloureuse expérience de la vie ont fait mûrir dans mon cerveau des idées très différentes de celles de la grande majorité des êtres humains. Mais je désire convaincre mes semblables ce n'est seulement par la pratique de la vertu et de l'honnêteté qu'il nous est possible de trouver un peu de félicité dans le monde. J'ai prêché, j'ai travaillé, j'ai désiré avec toutes mes facultés que la richesse sociale soit à la disposition de toutes les créatures humaines, parce qu'elle est le fruit du travail de tous. Cela ne signifie pas voler pour une insurrection.

« L'insurrection, le grand mouvement d'âmes n'a pas besoin de dollars. Ce qu'il lui faut, c'est de l'amour, de la lumière, de l'esprit de sacrifice, des idées, de la conscience, des instincts. L'insurrection a besoin de plus de conscience, d'une plus grande expérience, d'une plus grande bonté. Et toutes ces belles choses peuvent être mises dans le cœur de l'homme de bien des façons, mais non avec le vol et l'homicide, dans un but de rapine.

« En outre : la clarté de l'esprit, la paix de la conscience, la détermination et la force de volonté, l'intelligence, tout ce qui donne à l'homme le sentiment d'être une partie de la vie, de la force et de l'intelligence de l'univers serait détruit par un crime. Je le sais, je le vois, je dis à tous : Ne violez pas la loi de la nature, si vous ne voulez pas être des misérables.

« Je me rappelle, c'était par une nuit sans lune, mais étoilée, j'étais seul, assis dans l'obscurité, j'étais triste, très triste. Je commençais à regarder les étoiles. Je sentais que mon âme voulait sortir de mon corps, et je dus faire un effort pour la retenir dans ma poitrine. Oui, je suis fils de la Nature, et je suis tellement riche que je n'ai besoin d'aucun argent. Et ils disent que pour de l'argent j'ai tué et me suis fait condamner à mort ! La mort ? Ce n'est rien ! L'injure est plus cruelle ! »

Ainsi écrit, ainsi s'exprime le bandit. Nous y retrouvons les accents de sa propagande passionnée parmi les humbles, tandis que le bourreau se profile dans l'ombre de la maison de la mort.

Le cas Sacco et Vanzetti n'a rien à faire avec le délit de South Braintree. C'est une tragédie d'âmes.

C'est pourquoi l'affaire Sacco-Vanzetti a un si vaste écho dans le monde du travail.

Dans les tranchées de la lutte de classe

Sauvons SACCO et VANZETTI !

Le "Non" du juge THAYER, par lequel se résume sa décision et qui refuse un nouveau procès à Nicolas SACCO et Bartoloméo VANZETTI est une gifle sur la figure de tous ceux qui défendent l'innocence des deux prisonniers.

En voyant s'apaiser l'agitation en faveur de SACCO et de VANZETTI, THAYER espérait l'abandon et le silence qui auraient assuré l'impunité morale à celui qui a violé la loi écrite en même temps que le sentiment supérieur de la justice innée dans l'âme du peuple.

Tandis que l'on faisait autour de SACCO et de VANZETTI la conspiration du silence, le juge se préparait à donner le dernier coup aux victimes de son arbitraire. **Thayer a refusé la révision.**

Une telle décision qui, en d'autres temps, aurait violemment ému l'opinion publique internationale, a passé, parmi la colère impuissante de quelques-uns et l'apathie du plus grand nombre, comme un fait divers banal, quelques protestations isolées, quelques meetings occasionnels et rien de plus.

C'est une honte !

L'ennemi peut en tirer cette conclusion que l'affaire SACCO et VANZETTI n'est plus faite pour passionner l'opinion publique. Si cela est vrai pour tous ceux qui ne se donnent à l'affaire que pour en tirer des avantages moraux et de la notoriété à bon marché, pour le politicien, pour le "philanthrope", pour le patriote qui mesurent à l'opportunité et à la convenance l'aide qu'ils apportent à une cause, cela ne peut pas, ne doit pas valoir pour ceux qui ont en commun avec les prisonniers qu'ils défendent l'idéal d'émancipation humaine, les joies et les douleurs des luttes du travail contre toute force d'esclavage.

C'est aux travailleurs, aux révolutionnaires, aux anarchistes que cet appel s'adresse.

A ceux-là nous avons le droit de demander qu'ils fassent tout leur devoir pour les deux condamnés, otages de la guerre de classe dans les mains de l'ennemi.

Que doivent-ils faire encore ? Les défendre jusqu'au bout !...

Dans les tribunaux et sur les places publiques.

Porter l'appel, contre la décision du juge, à la Cour suprême d'État!

Agiter partout où sont des travailleurs la cause de SACCO et de VANZETTI.

Donner aux prisonniers la plus grande assistance légale et la plus étroite assistance économique et morale.

Révéler le guet-apens judiciaire par la parole et par la presse.

Que l'on fasse partout des meetings.

Que l'on recueille des fonds.

Et que l'agitation s'élargisse et s'intensifie le plus possible, qu'elle se maintienne vivace.

La situation ne fut jamais aussi claire qu'aujourd'hui.

SACCO et VANZETTI ne comptent que sur la masse prolétarienne.

C'est mieux ainsi. Il ne pouvait humainement en être autrement. Ayant perdu l'espérance d'un facile triomphe les accapareurs de bienfaisance, les pêcheurs en eau trouble de la conciliation sociale se refroidissent.

SACCO et VANZETTI sont des nôtres.

Nous devons les défendre, avec toutes les énergies, par toutes les audaces, sans mesurer la solidarité économique et morale dont ils ont besoin.

Il n'est pas honnête de mesurer l'effort à fournir aux probabilités du succès.

Il pourrait ne rester qu'une probabilité sur cent. Il faudrait se battre pour celle-là, afin d'avoir pour soi la conscience d'avoir fait son propre devoir.

Ou l'on croit à la cause pour laquelle on lutte ou l'on n'y croit pas. Le cas SACCO et VANZETTI est une cause politique; c'est une bataille politique. Nous devons tous faire des efforts pour la vaincre, même si les probabilités du succès s'évanouissaient. Justement à cause de cela.

Parlons clairement; nous ne voulons tromper personne; du train dont vont les choses, il y a bien peu à espérer de la Cour suprême. Nous pouvons presque prédire que celle-ci validera la décision du juge.

Est-ce pour cela que nous devrions atténuer notre œuvre et réduire la défense à une formalité judiciaire ?

Non, mes amis. Nous avons foi dans les masses ouvrières, toujours généreuses pour une bonne cause et dans l'imprévu qui a si souvent beau jeu dans les événements humains.

Nous avons dépensé des sommes énormes, mais il est nécessaire que nous en dépensions encore d'autres. Qui voudra mettre un prix à la vie de deux hommes, de deux militants de la cause prolétarienne ?

Le cas SACCO et VANZETTI doit revivre dans la conscience publique avec la passion de jadis.

Quelle que soit l'issue de ce drame judiciaire, il faut que les prisonniers entendent dans leur solitude la voix fraternelle des travailleurs, pour qu'ils ne se sentent pas abandonnés de ceux qu'ils ont tant aimés et pour lesquels ils souffrent depuis plus de quatre ans une épouvantable agonie.

Tous à l'action pour les libérer !

Ouvriers manuels et intellectuels; Hommes de conscience et d'idéal;

Joignez-vous tous à nous dans la campagne pour libérer les deux innocents et ne manquez pas d'assister à toutes les manifestations qu'organiseront en leur faveur le COMITÉ SACCO-VANZETTI, l'UNION ANARCHISTE et le COMITÉ DE DÉFENSE SOCIALE.

SACCO et VANZETTI espèrent en vous !

